



## LE RISQUE INONDATION DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA STRATÉGIE

**160 COMMUNES** INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA STRATÉGIE.

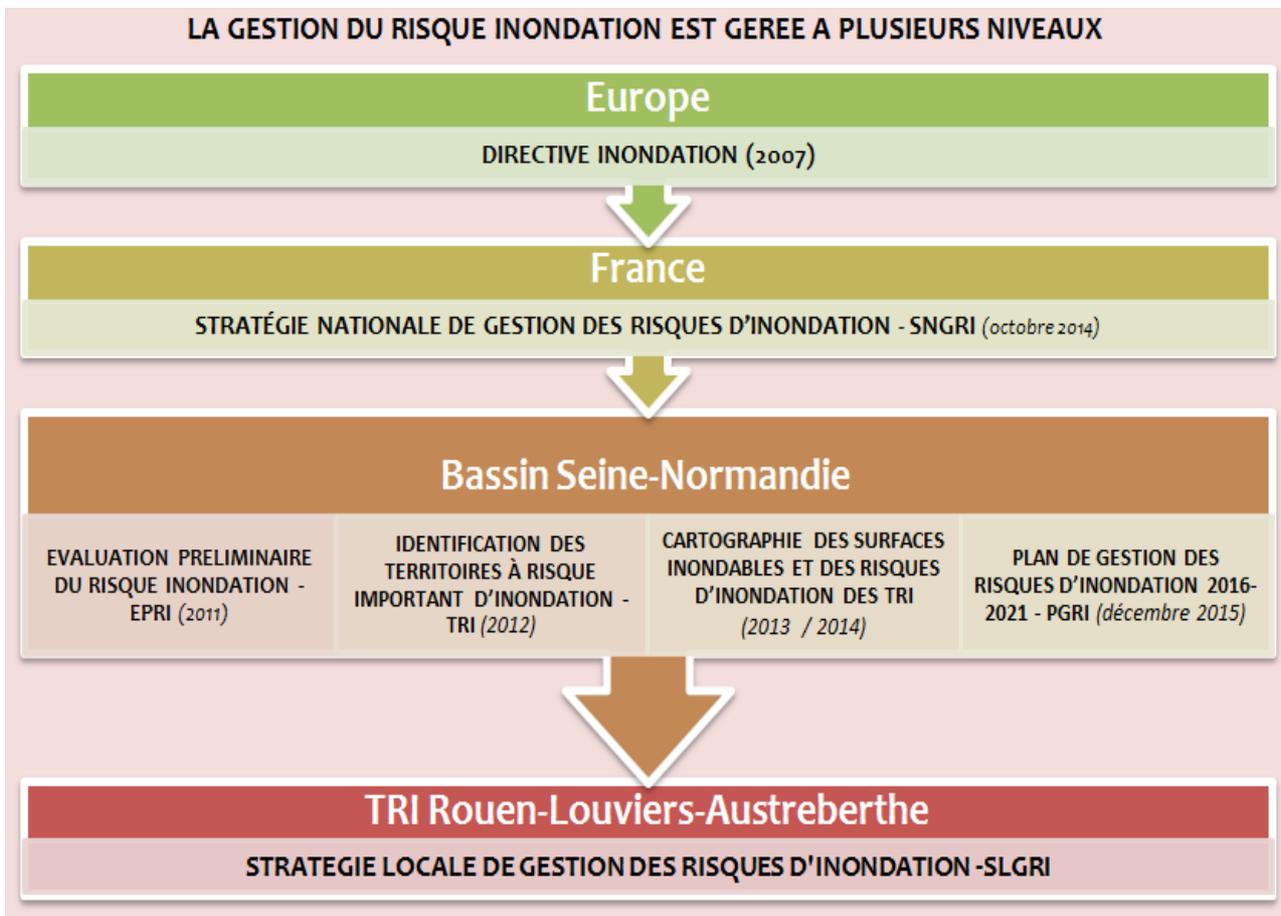
PRÈS DE **170 000 HABITANTS** POTENTIELLEMENT IMPACTÉS PAR LES INONDATIONS (DÉBORDEMENT ET RUISSELLEMENT).

ENVIRON **131 000 EMPLOIS** EXPOSÉS AUX RISQUES D'INONDATION.

## UN NOUVEL OUTIL POUR RÉDUIRE LOCALEMENT L'IMPACT NÉGATIF DES INONDATIONS

La Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) est un outil qui vise à la réduction des dommages causés par les inondations sur le Territoire à Risque Important (TRI) de Rouen-Louviers-Austreberthe. Elle fixe des objectifs locaux, en déclinaison du Plan de Gestion du risque Inondation (PGRI) Seine-Normandie.

La SLGRI identifie les dispositions à mettre en œuvre sur un premier cycle de 6 ans.



La SLGRI Rouen-Louviers-Austreberthe fixe les orientations des politiques locales de gestion des risques d'inondation en matière de réduction de la vulnérabilité, de gestion des aléas, de gestion de crise, et de développement de la culture du risque.

Elle s'appuie sur une analyse précise des actions menées sur le territoire et des manques à combler. Elle définit les priorités d'actions en tenant compte des capacités techniques et financières des parties prenantes.

## La stratégie locale : 4 grands objectifs déclinés en 19 dispositions

<p><b>RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES</b></p> 	<p><b>S1-1 DIAGNOSTIQUER LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE</b></p>	<p>S1-1a Réaliser un « état des lieux » de la vulnérabilité du territoire de la stratégie locale sur la base des études existantes.</p> <p>S1-1b Réaliser les diagnostics de vulnérabilité du territoire en application de la note de cadrage du préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie.</p> <p>S1-1c Hiérarchiser les enjeux prioritaires et les diagnostiquer.</p>
	<p><b>S1-2 NE PAS AGGRAVER LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE</b></p>	<p>S1-2a Éditer des règles communes de prise en compte du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire.</p>
<p><b>AGIR SUR L'ALÉA POUR RÉDUIRE LE COÛT DES DOMMAGES</b></p> 	<p><b>S2-1 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE L'ALÉA</b></p>	<p>S2-1a Produire de cartes d'aléas partagées par l'ensemble des parties prenantes.</p>
	<p><b>S2-2 NE PAS AGGRAVER L'ALÉA</b></p>	<p>S2-2a Réaliser un inventaire des zones humides et des zones d'expansion de crue à l'échelle de la SLGRI.</p> <p>S2-2b Établir des règles communes de préservation des zones humides et des zones d'expansion de crues.</p>
	<p><b>S2-3 AGIR SUR L'ALÉA</b></p>	<p>S2-3a Gérer les systèmes d'endiguement de Seine et les ouvrages existants.</p> <p>S2-3b Identifier les secteurs nécessitant la création d'ouvrages pour réduire l'aléa inondation.</p> <p>S2-3c Développer les aménagements d'hydraulique douce.</p>
<p><b>RACCOURCIR FORTEMENT LE DÉLAI DE RETOUR À LA NORMALE DES TERRITOIRES SINISTRÉS</b></p> 	<p><b>S3-1 PLANIFIER LA GESTION DE CRISE</b></p>	<p>S3-1a Anticiper la gestion de crise.</p> <p>S3-1b Améliorer la couverture en PCS des communes.</p> <p>S3-1c Veiller au rétablissement des réseaux les plus vulnérables.</p>
	<p><b>S3-2 ANTICIPER LA GESTION DES DÉCHETS ET DES POLLUTIONS</b></p>	<p>S3-2a Identifier la nature des déchets et des pollutions et les moyens de collecte et filières d'élimination mobilisables.</p>
	<p><b>S3-3 VEILLER AUX CAPACITÉS DE CONTINUITÉ DES SERVICES DE GESTION DE CRISE</b></p>	<p>S3-3a Développer la réalisation des plans de continuité des activités (PCA) des services et veiller à leur adéquation avec le risque inondation.</p>
	<p><b>S3-4 SAUVEGARDER LE PATRIMOINE CULTUREL</b></p>	<p>S3-4a Identifier le patrimoine culturel sensible aux inondations.</p>
<p><b>MOBILISER TOUS LES ACTEURS POUR CONSOLIDER LES GOUVERNANCES ADAPTÉES ET LA CULTURE DU RISQUE</b></p> 	<p><b>S4-1 RÉALISER UN BILAN DE L'EXISTANT</b></p>	<p>S4-1a Recenser les documents, dispositifs et démarches existants et identifier les manques.</p>
	<p><b>S4-2 METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE COMMUNE DE SENSIBILISATION</b></p>	<p>S4-2a Mutualiser les outils et démarches de communication.</p>
		<p>S4-2b Élaborer une stratégie de communication commune.</p>

## **UNE SLGRI ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE ÉLABORÉE EN CONCERTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES**

L'élaboration de la « stratégie locale » a été lancée en 2015 en associant les parties prenantes, dont au 1er rang les collectivités locales en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. **L'ensemble des parties prenantes constitue le comité de pilotage.**

Une répartition du pilotage des 4 grands objectifs a été recherchée avec les collectivités et parties prenantes :

- Pilote de l'objectif 1 : Métropole Rouen-Normandie
- Pilote de l'objectif 2 : Agglomération Seine-Eure
- Pilote de l'objectif 3 : État – Préfecture de la Seine-Maritime/SIRACED-PC
- Pilote de l'objectif 4 : Syndicat mixte des bassins versants de l'Austreberthe et du Saffimbec

Un groupe de travail désigné « comité technique restreint » a été constitué regroupant ces 4 acteurs, la DREAL Normandie et les DDTM de Seine-Maritime et de l'Eure pour l'élaboration et la rédaction de la stratégie. Les propositions d'objectifs et rédaction des dispositions ont été soumises à un comité technique élargi constitué de représentants des Conseils Départementaux de l'Eure et de la Seine-Maritime, du Conseil Régional, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Grand Port Maritime de Rouen, de Voies Navigables de France, du GIP Seine-aval, de l'Association de recherche sur le Ruissellement, l'Érosion et l'Aménagement du Sol (AREAS) avant leur présentation pour validation au comité de pilotage.

À l'issue du Comité de pilotage du 2 décembre 2016, le projet de stratégie locale a été validé et va rentrer dans sa phase d'approbation.

***LA METROPOLE ROUEN-NORMANDIE ASSURERA LE RÔLE DE CHEF DE FILE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE SLGRI***

*L'intégralité de la stratégie locale Rouen-Louviers-Austreberthe est disponible et téléchargeable sur le site internet de la DREAL Normandie au lien suivant :*

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-strategies-locales-de-gestion-du-risque-d-r544.html>